Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP PAR, veuillez visiter :
cappar.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

SESSION 2026

ÉPREUVE EP1 : ÉTUDE ET PRÉPARATION D'UNE INTERVENTION (UP1)

Coefficient : 4 Durée : 3 heures

Les dossiers technique et sujet-réponse sont fournis. Le candidat dispose d'une calculatrice autorisée, d'un stylo, d'une règle et de crayons de couleur. Aucun document personnel n'est autorisé.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse du chantier et du dossier technique (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Étude technologique, matériels et métrés (8 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Préparation de l'intervention et prévention (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ENTREPRISE PEINTURE DES RIVES, 18 RUE DES TILLEULS, 37000 TOURS. CHANTIER : SALLE DE RÉUNION DU CENTRE ADMINISTRATIF DES RIVES, TOURS.

L'entreprise Peinture des Rives prépare la remise en peinture de la salle de réunion du centre administratif. Vous êtes chargé de décoder les documents du chantier, de sélectionner les matériels adaptés et de préparer l'intervention avant son exécution.

Le travail porte sur les quatre murs de la salle, hors porte et fenêtres. Le plafond et les boiseries ne sont pas à peindre. Le cahier des charges prévoit le traitement local des défauts, l'application d'une impression sur les zones réparées, puis deux couches de peinture acrylique mate sur les murs. Les supports doivent être propres, secs, cohésifs et dépoussiérés. Les occupants et le mobilier sont absents pendant les travaux.

La surface calculée sert à préparer l'intervention et à établir une estimation de consommation. Les caractéristiques des produits, les dimensions du local et les règles de prévention applicables sont indiquées dans les documents techniques fournis.

PARTIE 1 : Analyse du chantier et du dossier technique (6 points)

Compétences évaluées : C1.1 et C2.1

À partir des documents DT 1, DT 2 et DT 3, analysez la demande du client et les contraintes de l'intervention. Les réponses doivent être justifiées à l'aide des données du dossier.

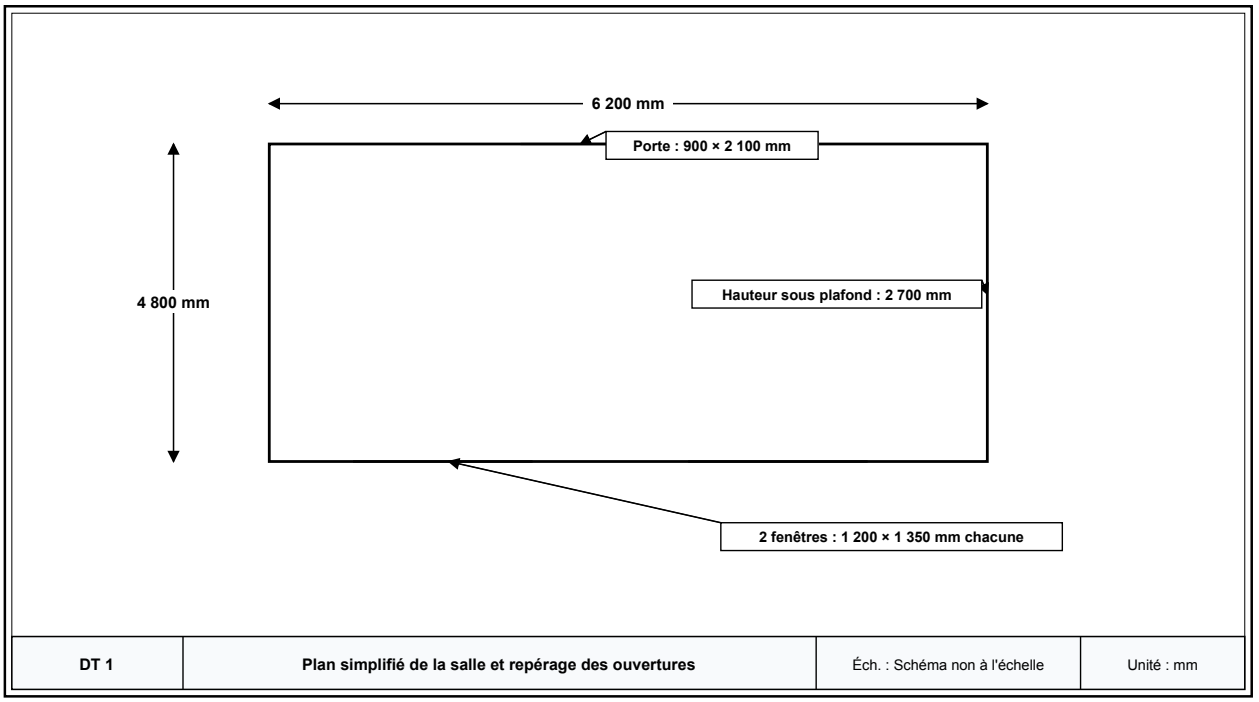


Schéma non destiné à être mesuré. Les dimensions écrites font foi.

1.1 (2 points) Relevez les dimensions intérieures du local, sa hauteur, le nombre et les dimensions des ouvertures. Indiquez les surfaces exclues de l'intervention conformément au cahier des charges.

1.2 (2 points) À partir du DT 2, relevez quatre conditions que le support doit satisfaire avant application de la peinture et deux opérations de préparation prévues pour les défauts observés.

1.3 (2 points) À partir des DT 2 et DT 3, citez la référence technique relative aux travaux de peinture intérieure et indiquez deux mesures de prévention à appliquer avant et pendant l'intervention.

PARTIE 2 : Étude technologique, matériels et métrés (8 points)

Compétences évaluées : C2.1 et C2.2

Effectuez les calculs en détaillant les opérations et en indiquant les unités. Pour les résultats de consommation, arrondissez au centième de litre, puis retenez le conditionnement commercial immédiatement supérieur lorsque cela est nécessaire.

Données de métré et de consommation

Donnée	Valeur
Longueur intérieure	6,20 m
Largeur intérieure	4,80 m
Hauteur sous plafond	2,70 m
Porte à déduire	0,90 m × 2,10 m
Fenêtres à déduire	2 ouvertures de 1,20 m × 1,35 m
Nombre de couches de finition	2
Rendement de la peinture	10 m²/L par couche
Majoration pour pertes d'application	8 % de la quantité théorique

Les quatre murs sont traités. Les ouvertures sont déduites de la surface totale des murs.

Extrait des fiches produits et des conditionnements

Produit	Caractéristiques utiles	Conditionnement et prix
Peinture acrylique mate murs intérieurs	Rendement : 10 m²/L par couche. Prête à l'emploi au rouleau. Si une dilution est nécessaire, maximum 3 % d'eau pour la première couche seulement.	Pot de 12 L : 86,40 € TTC
Impression acrylique	À appliquer uniquement sur les zones réparées. Rendement : 8 m²/L.	Pot de 5 L : 32,50 € TTC
Enduit de rebouchage	Prêt à gâcher. Pour le chantier, préparer 1 kg de poudre pour 0,35 L d'eau.	Sac de 5 kg : 12,80 € TTC

Données fournies par le fabricant pour le chantier considéré.

Matériels disponibles dans l'entreprise

Matériel	Usage indiqué
Rouleau microfibre 12 mm et monture	Application de peinture sur murs intérieurs lisses à légèrement structurés
Brosse à réchampir	Angles, raccords et pourtour des ouvertures
Couteau à enduire et platoir	Rebouchage et lissage localisés
Grille et bac à peinture	Chargement régulier du rouleau
Aspirateur de chantier avec filtration adaptée	Dépoussiérage des surfaces préparées
Pistolet airless	Pulvérisation mécanisée, non demandée dans le cahier des charges

Choisir les matériels adaptés au travail décrit.

2.1 (2 points) Calculez la surface brute des quatre murs, puis la surface totale de la porte et des fenêtres. Déduisez la surface nette à peindre. Utilisez les relations suivantes : surface des murs = périmètre du local × hauteur ; surface d'une ouverture rectangulaire = largeur × hauteur.

2.2 (2 points) Calculez le volume théorique de peinture nécessaire pour deux couches, puis le volume à prévoir après majoration de 8 % pour les pertes. Déterminez le nombre de pots de 12 L à prévoir. Utilisez : volume théorique = surface nette × nombre de couches ÷ rendement.

2.3 (2 points) En prenant pour base la quantité théorique de peinture de la première couche, calculez le volume maximal d'eau correspondant à une dilution de 3 %. Indiquez ensuite le coût TTC du conditionnement de peinture à commander et la quantité de peinture restant dans le pot après consommation de la quantité majorée calculée à la question 2.2.

2.4 (2 points) Choisissez quatre matériels dans le tableau des matériels disponibles, en associant chacun à une opération précise de l'intervention. Écartez le matériel qui ne correspond pas à la méthode demandée et justifiez ce choix.

PARTIE 3 : Préparation de l'intervention et prévention (6 points)

Compétences évaluées : C1.1, C2.1 et C2.2

Vous préparez l'intervention pour l'équipe. Complétez le document réponse DR 1 et rédigez les consignes demandées. Les données nécessaires figurent dans le cahier des charges et les documents techniques.

Ordre des opérations à préparer

Repère	Opération
A	Protection des sols, des équipements conservés et des ouvertures
B	Contrôle du support et repérage des défauts
C	Rebouchage et lissage localisés, puis séchage
D	Ponçage localisé et dépoussiérage
E	Application de l'impression sur les réparations et séchage
F	Application de deux couches de finition, avec respect du délai de recouvrement
G	Nettoyage du poste et tri des déchets

Les opérations doivent respecter les temps de séchage préconisés sur les produits utilisés.

3.1 (2 points) Indiquez l'ordre logique des opérations repérées de A à G. Précisez à quel moment contrôler la propreté et la cohésion du support avant l'application de la finition.

3.2 (2 points) Complétez le tableau DR 1 en associant à chaque risque de la situation une mesure de prévention adaptée. Votre réponse doit tenir compte de l'utilisation des produits, du ponçage et des déplacements dans le local.

3.3 (2 points) Rédigez trois consignes à transmettre à l'équipe pour limiter les déchets et les nuisances pendant l'intervention, en vous appuyant sur les informations du DT 3.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN SIMPLIFIÉ ET CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES DE LA SALLE

Local rectangulaire de dimensions intérieures 6,20 m × 4,80 m et de hauteur 2,70 m. Il comporte une porte de 0,90 m × 2,10 m et deux fenêtres identiques de 1,20 m × 1,35 m. Les quatre murs sont à traiter, ouvertures déduites. Le plafond, la porte et les menuiseries des fenêtres sont exclus du lot peinture décrit dans le présent sujet.

La surface d'un rectangle se calcule par longueur × largeur. Le périmètre d'un rectangle se calcule par 2 × (longueur + largeur). Les dimensions écrites sont les seules dimensions à utiliser pour les calculs.

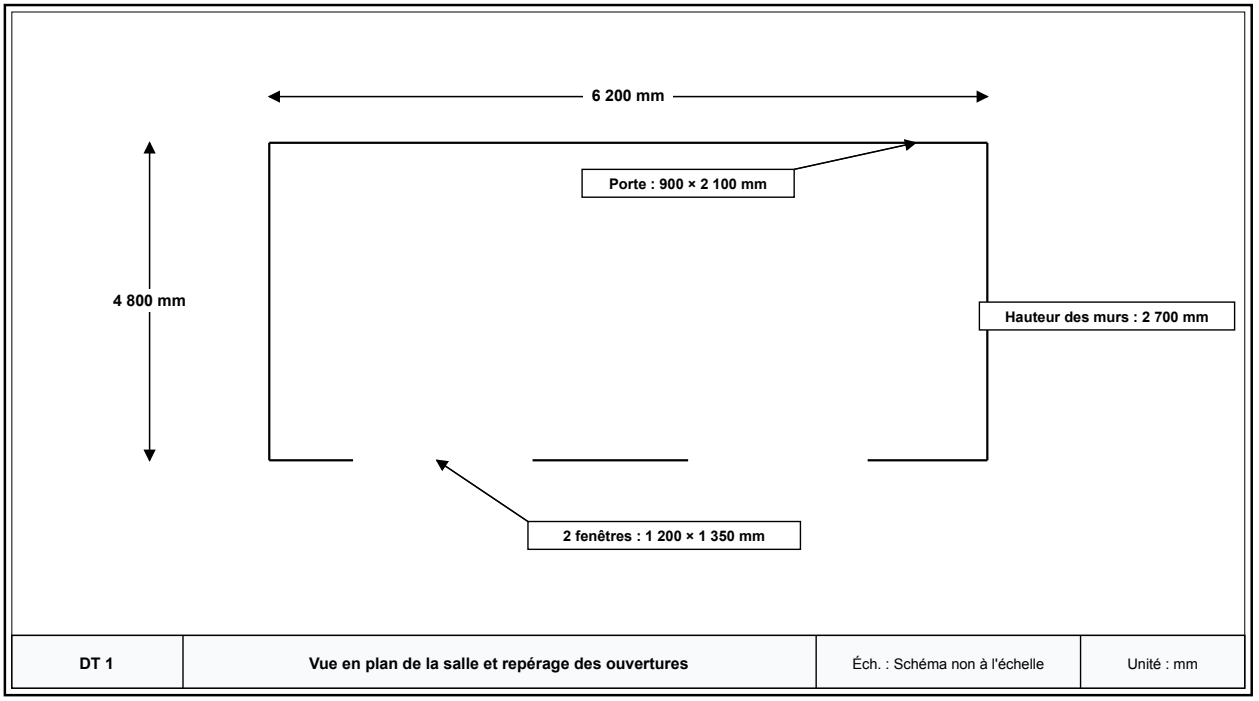


Schéma indicatif, non à l'échelle. Porte sur un petit côté, deux fenêtres sur le côté opposé.

DT 2 : ÉTAT DES SUPPORTS, PRODUITS ET EXIGENCES DE MISE EN ŒUVRE

État relevé lors de la visite préalable : murs en plâtre et enduit, globalement cohésifs et secs ; quelques petits éclats et rayures localisés ; poussières présentes dans les zones à poncer. Aucun signe visible d'humidité ou de décollement n'a été relevé. Le peintre doit toutefois vérifier l'état réel du support avant travaux.

Conditions préalables à l'application : support propre, sec, cohésif, dépoussiéré et suffisamment régulier. Les parties non adhérentes sont éliminées. Les défauts localisés sont rebouchés, lissés, poncés après séchage puis dépoussiérés. L'impression est appliquée sur les réparations selon le cahier des charges. Respecter les indications de la fiche produit et les temps de séchage avant recouvrement.

Référence de mise en œuvre à consulter pour les travaux de peinture : NF DTU 59.1, travaux de bâtiment, revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais ou épais. Les prescriptions utiles à la situation sont fournies dans le présent dossier ; aucune valeur non indiquée ne doit être supposée.

Fiches techniques résumées des produits

Produit	Support et emploi	Rendement ou dosage	Conditionnement
Peinture acrylique mate	Finition des murs intérieurs préparés. Application au rouleau.	10 m²/L par couche. Maximum 3 % d'eau pour la première couche seulement si une dilution est nécessaire.	12 L, 86,40 € TTC
Impression acrylique	Impression des zones réparées.	8 m²/L.	5 L, 32,50 € TTC
Enduit de rebouchage	Réparation localisée des petits défauts.	1 kg de poudre pour 0,35 L d'eau.	5 kg, 12,80 € TTC

Données communiquées pour la préparation de l'intervention.

Contrôles du support avant mise en peinture

Point contrôlé	État requis ou action
Propreté	Éliminer les salissures et poussières
Séchage	Support sec, sans humidité apparente
Cohésion	Éliminer les parties non adhérentes
Planéité locale	Reboucher et lisser les défauts repérés
Après ponçage	Dépoussiérer avant impression ou peinture

Contrôles à effectuer avant de commencer l'application.

DT 3 : ORGANISATION DU POSTE, PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Consignes de chantier : protéger le sol et les éléments conservés ; maintenir les circulations dégagées ; utiliser un escabeau ou une plateforme adaptée, en bon état et stable pour les travaux en hauteur ; ne pas monter sur un seau ou un mobilier. Pour les opérations de ponçage, limiter l'émission de poussières, utiliser l'aspiration disponible et porter une protection adaptée. Pour les produits, lire l'étiquette et la fiche de données de sécurité, éviter le contact avec la peau et les yeux, assurer une ventilation adaptée et refermer les récipients après usage.

Les équipements de protection sont choisis selon la tâche : gants adaptés lors de la manipulation des produits, lunettes lors des opérations pouvant projeter des particules, protection respiratoire adaptée au ponçage lorsque l'évaluation du risque le requiert. Les équipements ne remplacent pas les mesures collectives et l'organisation du poste.

Les travaux temporaires en hauteur sont organisés conformément aux règles applicables du Code du travail. Les recommandations INRS R408 et R457 concernent les échafaudages ; elles ne justifient pas l'utilisation d'un échafaudage lorsque le chantier ne le nécessite pas. Pour ce

chantier, le travail prévu au rouleau peut être réalisé avec un moyen d'accès adapté à la hauteur et aux conditions du local.

Limiter les pertes en préparant seulement les quantités utiles, en refermant les pots, en nettoyant les outils selon les consignes du fabricant et en triant les déchets selon les consignes du site. Ne pas rejeter de résidus de peinture ou d'eau de nettoyage dans les réseaux d'évacuation.

Risques repérés et principes de prévention

Situation	Risque principal	Principe de prévention
Ponçage des réparations	Inhalation de poussières et projection dans les yeux	Aspiration, lunettes et protection respiratoire adaptée si requise
Travail en partie haute des murs	Chute de hauteur ou perte d'équilibre	Moyen d'accès stable et adapté, circulation dégagée
Manipulation de peinture et d'enduit	Contact avec la peau ou les yeux	Lire les consignes produit, porter les protections adaptées et refermer les récipients
Rangement du poste	Chute de plain-pied et gêne à la circulation	Maintenir le sol et les passages dégagés

À adapter à l'évaluation des risques et aux consignes du site.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 2.1, 2.2 et 2.3 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau en détaillant les calculs, les unités et les arrondis demandés. Utilisez les données des DT 1 et DT 2. Les calculs peuvent être présentés sous forme littérale puis numérique.

Feuille de métré et d'estimation de la peinture

Grandeur recherchée	Calcul	Résultat
Périmètre intérieur du local	.....	.....
Surface brute des quatre murs	.....	... m²
Surface de la porte	.....	... m²
Surface totale des fenêtres	.....	... m²
Surface nette à peindre	.....	... m²
Volume théorique pour deux couches	.....	... L
Volume avec majoration de 8 %	.....	... L
Nombre de pots de 12 L à commander	.....	.....
Eau maximale pour la première couche à 3 %	.....	... L
Coût TTC des pots à commander	.....	... €
Reste dans le pot après consommation majorée	.....	... L

Conserver les unités dans toutes les réponses.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.1 et 3.2

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les tableaux. Pour la question 3.1, inscrivez les repères dans l'ordre retenu. Pour la question 3.2, proposez une mesure de prévention concrète pour chaque situation.

Ordre opératoire et tableau de prévention

Question	Élément à compléter	Réponse du candidat
3.1	Ordre des repères A à G	.....
3.1	Moment du contrôle final du support avant finition	.....
3.2	Ponçage : risque et mesure de prévention	.....
3.2	Travail en partie haute : risque et mesure de prévention	.....
3.2	Manipulation des produits : risque et mesure de prévention	.....
3.2	Circulation dans le local : risque et mesure de prévention	.....

Les propositions doivent être compatibles avec les documents techniques du sujet.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.